



# Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 810 – Semaine du 4 au 10 mars 2019

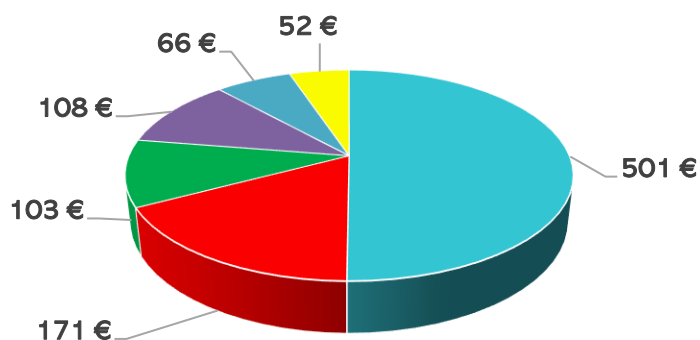
Lors de sa dernière séance en date du 4 février 2019, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2019. Le budget voté est de 9 819 680.14 € soit 5 904 810.37 € en fonctionnement et 3 914 869.77 € en investissement.

Afin de mieux visualiser comment se répartissent les dépenses et les recettes de la commune, nous avons opté de vous présenter ce budget sur la base de 1 000 €.

**Hervé AIGUIER, Conseiller municipal aux finances**

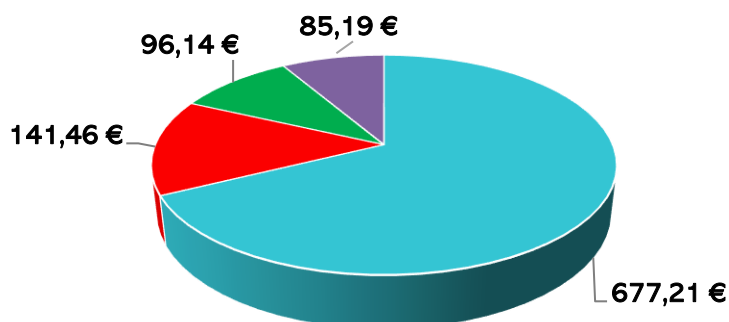
## Répartition des dépenses de fonctionnement pour 1000 €

Salaires et charges	50 %	501 €
Charges financières et péréquation	5 %	52 €
Scolaire Enfance Jeunesse & Associations	7 %	66 €
Autres frais d'administration	11 %	108 €
Maintenance de la voirie	10 %	103 €
Maintenance des bâtiments	17 %	171 €



## Répartition des recettes de fonctionnement pour 1000 €

Impôts et taxes communales	68 %	677,21 €
Dotations Etat et subventions	14 %	141,46 €
Autres produits	10 %	96,14 €
Vente de produits	9 %	85,19 €



On notera que les dotations de l'Etat qui tournaient autour de 30% il y a encore 3 ou 4 ans, sont tombées à 14%

## Infos administratives

**Tirs de feu d'artifice :** les feux d'artifice et autres pétards de toutes natures sont rigoureusement interdits par arrêté préfectoral. Les personnes qui ont tiré des feux récemment (matériel retrouvé sur le chemin près du château d'eau) sont donc en infraction et passibles de la loi. Nous demandons aux riverains de venir témoigner quand de tels agissements se produisent.

### Formation aux tablettes numériques

Le CCAS organise en partenariat avec l'association DELTA 7, une formation aux tablettes numériques destinées aux séniors, du :

**1<sup>er</sup> au 26 avril 2019**

Cette action est entièrement gratuite. Les tablettes sont prêtées gratuitement à chaque participant pendant la durée de la formation, vous permettant de l'utiliser aussi à la maison.

Cette formation aura lieu une fois par semaine à raison de 3h et durant 4 semaines.

Inscription en mairie ou au **01.60.03.42.38**

Attention places limitées. Dépêchez-vous !

## Manifestations, Loisirs, Sports

**La section Judo** organise son traditionnel loto, le :

**Samedi 16 mars 2019**

**Salle de spectacle Complexe du Chêne**

Ouverture des portes à 18h. Début du tirage à 20h.

Le carton : 4 € - 3 cartons : 10 € - 5 cartons : 15 €

Nombreux lots à gagner. Petite restauration.

Réservation au **06.65.75.75.80** ou

**06.65.76.08.33**

**Le CCAS** organise un loto gourmand à l'attention des Séniors les :

**21 mars et 11 avril 2019 à partir de 14h**

5, rue de la Biberonne (Résidence Séniors Autonomes).

Les places étant limitées, **les inscriptions sont obligatoires en Mairie au 01.60.03.42.38**



## Infos scolaires

### Inscriptions scolaires Ecole Maternelle

**URGENT !** L'Education Nationale ayant changé les règles pour apprécier les effectifs scolaires à la rentrée prochaine et afin d'éviter la fermeture d'une classe maternelle envisagée par l'Inspection Académique pour la rentrée de septembre 2019, inscrivez très rapidement en Mairie votre enfant né en 2016 pour la petite section.

Si vous venez d'emménager à Moussy, inscrivez vos enfants et principalement ceux nés en 2014-2015-2016.

## Travaux

### Aéroport Paris Charles de Gaulle : Projet du Terminal 4

La phase de concertation qui se déroule actuellement se terminera le 12 mai 2019. Le trafic passagers de CDG pourrait atteindre les 126 millions annuellement, à l'horizon 2037. Le projet du T4 vise notamment à répondre à cette croissance. le :

**Samedi 06 avril 2019 sur le marché de Moussy-le-Neuf** vous pourrez vous informer et vous exprimer :

Un dossier complet est disponible en mairie au service Urbanisme, mais vous pouvez aussi vous informer, vous exprimer et vous inscrire sur :

Terminal4-cdg.groupeadp.fr

Contact : [terminal4-cdg@adp.fr](mailto:terminal4-cdg@adp.fr)

## Emploi et formation

**La société K-LOGISTIQUE** située à Saint-Witz, recherche un agent polyvalent d'entretien dans le cadre d'un contrat en temps partiel (24h hebdomadaires du lundi au vendredi) avec possibilité d'horaires aménageables.

Pour plus de renseignements contactez M. De Oliveira Philippe au **01.30.29.13.91**. Transmettre CV et lettre de motivation à [pdeoliveira@thekooples.com](mailto:pdeoliveira@thekooples.com)

## Environnement

La commune est collectée en porte à porte pour les poubelles, pour les déchets verts et pour les encombrants. Afin de veiller à la propreté de la commune, de maintenir la libre circulation sur les trottoirs pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, **merci de ne sortir les encombrants au plus tôt, que la veille de la collecte.**

## En cas d'urgence



Dentistes de garde : **08 92 23 11 28**

Médecins de garde et Smur : **15**

Pharmacie de garde : **affichée à la pharmacie.**

Gendarmerie : **01.60.03.00.19**

Police intercommunale : **01.34.31.31.21**

Pompiers : **18** (téléphone fixe) **112** (portable)

Urgence Sécurité Gaz : **0 800 47 33 33**

Taxi/VSL : **06 07 76 59 45**

**Emplacements défibrillateurs :**

**1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable**

**1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,**

**1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.**

**1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune**

**1 à la Factory, face à Intermarché**